

Parti Humaniste du Québec  
531 Valois #4, Montréal, Québec H1W 3L6

# 21M

Montréal, le 8 août 1988

Monsieur Michel Gratton,  
Ministre délégué à la  
Réforme électorale  
875, Grande-Allée est  
Edifice H, 2e étage  
Québec (Québec)  
G1R 4Y8

**DÉPÔT SEULEMENT**

Monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre datée du 17 juin 1988. Nous désirons vous informer par la présente que nous ne serons pas présents lors des consultations particulières qui se tiendront à Québec à partir du 16 août 1988. Nous avons plutôt choisi de participer en vous envoyant cette lettre qui énonce quelques-unes de nos positions en ce qui a trait à la réforme électorale.

Il nous apparaît évident que, bien que ces consultations soient fondées sur un effort pour améliorer certaines lacunes du système électoral, il ne fait aucun doute que tout est fait en sorte que les décisions ne soient prises que par une minorité de gens. Le fait que les "petits" partis politiques ne comptent peu ou pas du tout de "permanents", rend difficile tout déplacement pour participer à ces consultations "particulières". En effet, les représentants(es) des petits partis doivent quitter leur emploi, perdre une journée salariée, et défrayer le coût de leur déplacement pour pouvoir y assister. Le désir d'ouvrir la participation au plus grand nombre possible de gens nous semblerait plus sincère si on tenait compte de cette situation.

Votre lettre fait état d'une liste de sujets suggérés. Certains sujets de cette liste nous semblent se référer à des points de première importance.

Sujet 20: Déclaration de candidature (art. 168-177)

Le Parti Humaniste du Québec s'oppose fortement à toute action qui pourrait restreindre l'accès, pour les simples citoyens, au processus de prise de décision. C'est pourquoi, nous considérons que les solutions 1 et 2 sont inacceptables (dépôt obligatoire; signatures recueillies par une autre personne que le candidat lui-même) car elles restreignent la participation des gens à revenu moyen et qu'elles tendent à empêcher le candidat d'avoir

un lien avec la population de sa circonscription.

Il est évident que nous comprenons votre intérêt à restreindre les candidatures farfelues. La question est: une candidature est-elle moins farfelue parce qu'on met de l'argent? Une candidature farfelue mais appuyée par de l'argent vous semble-t-elle plus acceptable?

Dans ce contexte, il nous apparaîtrait plus raisonnable d'augmenter le nombre de signatures requises puisque cela favoriserait un contact plus étroit avec la population.

Sujet 32: Autorisation d'un parti politique (art. 325-328)

Nous dénonçons les solutions 1, 2 et 3 (augmenter le nombre minimum de candidats; augmenter le nombre de signatures exigé; dépôt obligatoire).

Faut-il pénaliser un parti sérieux qui commence et qui n'a pas encore eu le temps de s'étendre au niveau de la province, par exemple? Quant à l'augmentation proposée du nombre de signatures d'appui (vous faites référence à l'Ontario où on exige 10,000 signatures), le danger est grand que cet objectif ne soit réalisable que par les super-structures bien nanties en argent et en personnel.

Nous nous opposons à quelque forme de dépôt que ce soit. Si dépôt il y avait, ce devrait être celui d'une déclaration de principes à laquelle les partis politiques devraient se tenir. De cette façon, cela éviterait à la population d'avoir à faire face aux partis "girouettes", dont la continuité des programmes d'une élection à l'autre, est parfois plus que farfelue!!!

Nous comprenons votre peur. Toutefois nous nous questionnons sur les critères selon lesquels une candidature ou un parti politique serait jugé sérieux ou farfelu. Souvenez-vous qu'à une certaine époque, un parti prônant le vote des femmes était vu comme totalement ridicule et farfelu...

Malgré le ton désinvolte des réponses aux points que nous avons déjà amenés dans une lettre datée du 19 juillet 1987, nous maintenons les mêmes recommandations.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

*Marie-Claire Desroches*

Marie-Claire Desroches  
Représentante officielle  
pour le Parti Humaniste du Québec